

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AC31

présenté par

Mme Rabault, M. Juanico, Mme Manin, Mme Tolmont, Mme Victory, M. Aviragnet,
 Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout,
 M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib,
 M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Pau-Langevin, Mme Pires
 Beaune, M. Potier, M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe et
 M. Vallaud

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Culture »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Patrimoines	0	3 943 000
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	3 943 000	0
TOTAUX	3 943 000	3 943 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les subventions aux opérateurs du programme 224 (Conservatoires nationaux de Lyon et de Paris, Ecole du Louvre, Ecole d'architecture, ...) sont en baisse de 1,8 million par rapport à 2019.

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise d'une part à annuler cette baisse et d'autre part à rehausser les crédits de ces opérateurs au regard d'un niveau d'inflation réaliste, attendu à 1,3% pour 2020.

Afin de respecter les exigences de l'article 40 de la Constitution et de la LOLF, le législateur est contraint de compenser la dépense par un gage sur un autre programme de la mission concernée. Ce n'est évidemment pas notre intention et nous appelons le Gouvernement à lever le gage. Ainsi cet amendement procède à :

- Une augmentation de 3 943 000 € enAE et CP de l'action 01 « Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et insertion professionnelle » du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » (ceci est l'objet de notre amendement) ;
- Une diminution de 3 943 000 € enAE et CP de l'action 08 « Acquisition et enrichissement des collections publiques » du programme 175 « Patrimoines » (ceci est notre gage).